Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 66 (1957)
Heft: 8

Artikel: Problèmes et solutions
Autor: Vuilleumier, P.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-683241

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

regrets. On ne quitte pas comme cela, impunément, une maison si accueillante, si propre, la montagne, le grand jardin, les camarades qu'on s'est faits pendant quatre mois. Mais tout cela passera, car les enfants s'adaptent si rapidement. Pourtant il est des choses qu'ils n'oublient pas. Mais sans regrets, sans chagrin. Ils y pensent tout simplement comme à un beau cadeau qui leur fut fait un jour et dont ils gardent le souvenir dans leur cœur.

C'est cela le rôle de Beau-Soleil qui porte si bien son nom: dispenser des réserves de bonheur, de santé et de souvenirs lumineux à des enfants victimes des guerres, des désordres qui les suivent, de la pauvreté endémique, de la maladie qu'elle engendre. Voilà le rôle que le home de la C. R. S. assume tout au long des mois, des saisons et des ans qui passent et nous ramènent toujours et encore des volées d'oisillons sans plumes qui repartent dans leur pays avec des ailes toutes neuves, assez fortes pour leur permettre d'affronter la vie. Beau-Soleil qui brille toujours derrière les nuages à sa raison d'être. Soyons-en convaincus.

Ginette Bura.

Les soins infirmiers en Suisse (II)

PROBLÈMES ET SOLUTIONS

Rapport présenté à l'Assemblée générale de la Croix-Rouge suisse

Dr P. Vuilleumier

La formation du personnel infirmier

Passons maintenant à un autre aspect du problème que représente la pénurie de personnel infirmier, à sa *formation.*

Il importe de savoir et de réaliser le grand effort qu'ont fourni dans ce domaine nos écoles d'infirmières, pour la plupart privées et indépendantes, car si l'on veut former des infirmières, il faut y mettre et la peine et le prix.

La *peine* tout d'abord, car une école d'infirmières ne s'improvise pas comme un internat de jeunes filles. Si les locaux, le matériel de démonstration, le corps enseignant se trouvent assez aisément, sait-on par contre combien d'années il faut pour trouver, recruter, former les cadres indispensables pour instruire de bonnes infirmières? Sait-on la peine que rencontrent nos écoles, qui sont nécessairement liées à un service hospitalier, pour obtenir suffisamment d'indépendance et d'autonomie de la part de ces services pour pouvoir travailler utilement? Les hôpitaux qui utilisent des élèves, talonnés par les nécessités du travail et des économies à réaliser sont tout naturellement tentés d'en faire aussi aux dépens des stagiaires qu'ils emploient. On est alors tenté de confier à ces dernières des tâches qui ne sont pas celles d'une apprentie. On oublie la nécessité d'une progression des efforts et des responsabilités. On économise sur les cadres indispensables pour la formation et la surveillance de ce personnel encore inexpérimenté et en cours d'étude. Et les écoles doivent journellement intervenir pour obtenir que leurs élèves demeurent des élèves à qui l'on doit des ménagements, tout comme aux apprentis des autres professions.

Une charge matérielle très lourde

Le *prix* qu'il faut mettre pour former des infirmières mérite lui aussi qu'on s'y arrête. On pense encore trop souvent qu'on fait une affaire en jumelant une école d'infirmières à un hôpital pour y avoir du personnel à bon marché. Or, c'est le contraire qui est vrai. La charge matérielle des écoles d'infirmières est lourde, très lourde. Chaque élève qui obtient son diplôme dans l'une de nos écoles coûte à cette école, nous l'avons dit plus haut, une somme de 1500 à 3000 francs au moins, compte-tenu de toutes les indemnités, écolages et subventions. Ces écoles, privées pour la plupart, se tirent en grande partie d'affaire seules. C'est elles qui supportent cette charge matérielle avec l'aide des services hospitaliers qui leur sont annexés. Si nous voulons maintenant qu'au cours des dix prochaines années elles forment par an 640 élèves de plus que jusqu'ici, c'est une somme de 15 millions que nous leur demanderions de supporter. Cette somme, les écoles et la charité privées sont absolument incapables de la trouver. C'est à la communauté d'y contribuer, si cette communauté veut qu'à l'avenir ses malades puissent se faire soigner dans nos hôpitaux. Et cela, il est nécessaire que notre pays le comprenne.

Repenser les programmes, assouplir les directives, aider et comprendre les infirmières

A ces écoles, et à ceux qui s'occupent de la formation des infirmières, nous aimerions maintenant poser une question. Si vous voulons faire de la profession d'infirmière quelque chose d'attirant, qui soit à même de concurrencer efficacement d'autres professions féminines, les écoles seraient-elles disposées à repenser leurs programmes d'études en conséquence? A ne plus se faire un point d'honneur d'être des écoles de recrues, dans lesquelles nul n'est jusqu'ici entré volontairement? A renoncer au dogme intouchable de l'internat? A s'adapter non seulement en horaires, mais en esprit aussi à la semaine de 48 heures? A prendre la responsabilité d'enseigner et d'organiser les loisirs?

Oserions-nous également poser une question à la Croix-Rouge suisse qui a généreusement pris l'initiative de coordonner en Suisse la formation des infirmières et qui a donné un prestige incontesté au diplôme d'infirmière? Serait-elle disposée à assouplir quelque peu ses Directives qui imposent des frais d'enseignement très lourds aux Ecoles? Et est-elle bien sûre que trois ans d'études sont nécessaires pour former des infirmières? Ne pourrait-on se contenter de deux ans, quitte à demander ensuite à nos jeunes diplômées deux ans de travail dans les services hospitaliers? N'en fait-on pas autant, toutes proportions gardées, pour nos médecins?

Et le corps médical serait-il prêt à réaliser combien les infirmières sont rares et précieuses, combien elles

méritent qu'on ait pour elles des égards, des ménagements, qu'on les respecte, qu'on les considère comme des collaboratrices et non plus comme des subordonnées et que le corps médical est, lui aussi, responsable de leur formation, de leur perfectionnement, de leur statut social et moral? Oserait-on demander encore aux médecins de faire un effort lorsqu'ils prescrivent leurs examens ou leurs traitements, en pensant à la peine et au temps qu'ils prendront à leurs infirmières et d'en tenir raisonnablement compte?

Quant aux malades et à la communauté toute entière, sont-ils prêts, sommes-nous prêts à admettre que l'infirmière a le droit de vivre comme les autres? A nous faire soigner par des infirmières qui ne seront plus à notre chevet pendant 12 ou 14 heures par jour, comme dans un passé récent? Sommes-nous prêts à faire de cette profession quelque chose que nous pourrions recommander à nos propres filles sans réserves, alors que, jusqu'ici, trop de parents, tout en proclamant la nécessité de recruter des infirmières, refusaient à leurs filles la permission d'embrasser cette profession, si tel était leur désir?

Ce n'est pas seulement dans le monde infirmier et dans les hôpitaux que l'immobilisme des traditions s'est manifesté jusqu'ici, mais aussi dans le corps médical, chez les malades et dans la communauté toute entière. Il importe maintenant que chacun fasse un effort pour s'adapter aux conditions nouvelles.

L'emploi du personnel infirmier

Aborder la question de l'*emploi du personnel* infirmier, c'est toucher aux préoccupations, non pas des écoles d'infirmières, mais des directeurs d'hôpitaux. Il faut d'emblée rendre hommage à bon nombre d'entre eux, qui ont fait preuve d'un courage et d'une perspicacité réeels, en contribuant résolument à améliorer la situation matérielle de nos infirmières. C'est avec eux que le contrat-type de travail a été établi, et ce sont certains de ces directeurs qui ont été les instigateurs de la semaine de 48 heures, qui commence à s'introduire et s'introduira sans doute peu à peu partout, contre vents et marées et quoiqu'en pensent les récalcitrants.

Ceci dit, il faut cependant que ces directeurs d'hôpitaux sachent que la pénurie d'infirmières durera de nombreuses années encore. Il est exclu que les vides puissent être comblés dans un proche avenir et l'ouverture de nouveaux services hospitaliers est d'emblée mise en question par le manque de personnel disponible pour s'occuper de leurs malades.

Mais ils peuvent, eux aussi, nous aider sensiblement, car tant qu'un établissement hospitalier n'a pas tiré rationnellement parti du personnel qui travaille sous son toit et de celui qu'il pourrait appeler à l'aide, il s'expose aux critiques justifiées de la communauté.

La Croix-Rouge a remis 2000 lits à des enfants suisses

Le 20 novembre, la Croix-Rouge suisse a pu remettre son 2000e lit à un enfant suisse dont la famille est dans le besoin. C'est une famille de paysans montagnards, habitant un petit village des Grisons qui a été la bénéficiaire de ce don. Depuis 1954, ce sont en moyenne 15 lits qui sont distribués chaque quinzaine à des familles de chez nous frappées par l'adversité. C'est la contribution de nombreux et fidèles parrains qui s'engagent à verser dix francs par mois pendant six mois au minimum qui a permis à notre Croix-Rouge et à son service du secours aux enfants de réaliser cette belle œuvre d'entraide nationale.

On peut souscrire un parrainage en faveur d'un enfant suisse auprès des principales sections romandes (comptes de chèques postaux de la Croix-Rouge suisse, secours aux enfants: Fribourg IIa 231; Genève I. 7845; Lausanne II. 8700; Neuchâtel IV. 2860; Sion IIc 2340; Berne III. 12966).

Une rationalisation du travail est indispensable

A-t-on tout fait dans notre pays, pour utiliser rationnellement, dans nos hôpitaux, la main-d'œuvre, spécialisée ou non, disponible? Non. Est-il vraiment nécessaire d'attribuer à trois ou quatre malades, parfois moins encore, une infirmière qui a fait trois ans d'études? A-t-on eu recours, dans nos établissements hospitaliers, aux techniques modernes de rationalisation du travail, comme il est courant de le faire dans l'industrie? A-t-on judicieusement réparti les différentes tâches d'un service hospitalier à la mesure des compétences et de la formation de chacun? Et où en est la question des aides hospitalières dont on a pourtant un urgent besoin? Qu'en est-il des si nombreuses infirmières mariées qui pourraient être un appoint précieux pour le personnel hospitalier régulier, notamment depuis l'introduction de la semaine de 48 heures? Qu'en est-il de la question du personnel infirmier partiellement invalide? Pourquoi la VESKA (Association des établissements suisses pour malades), qui a fait en cette matière un travail de pionnier, avec un sens remarquable des possibilités pratiques, est-elle la seule à s'intéresser à ces problèmes? Il faut qu'on apprenne à s'organiser, soit à l'intérieur des services hospitaliers, soit entre associations intéressées à ces importantes questions. Croix-Rouge suisse, Commission du personnel infirmier, VESKA, ASID, on voudrait voir chacun tirer en même temps sur la même corde. L'esprit de collaboration et d'équipe est l'une des rares choses positives qui soit issue de la dernière guerre. Les Suisses, qui ont été épargnés, doivent aussi en faire leur profit, car c'est à ce prix, et à ce prix seul, que nous sortirons de notre impasse.

*

La pénurie de personnel infirmier pose pour toute la communauté suisse un problème pressant. La situation est dramatique et, si elle ne s'améliore pas, des lits et des services d'hôpitaux resteront vides faute d'infirmières pour soigner les malades. Ce problème, toutefois, doit et peut être résolu à la condition que chacun y mette du sien.

Nos écoles d'infirmières méritent d'être encouragées et soutenues. Elles doivent l'être, car la charge est maintenant trop lourde pour elles; elles ne peuvent se tirer seules d'affaire.

Toute l'organisation du travail dans nos hôpitaux doit être repensée et améliorée, notamment en ce qui concerne la répartition du travail et l'utilisation judicieuse des forces de chacun. Il faut mettre au point la question du personnel infirmier de renfort, du personnel auxiliaire et du personnel non-spécialisé.

Ce n'est que lorsque la profession d'infirmière aura été assainie, tant au point de vue moral et social que matériel que la campagne de propagande qu'il est urgent d'intensifier selon les méthodes les plus modernes portera ses fruits, car on pourra alors sans scrupules faire appel à la jeunesse féminine de notre pays, pour venir grossir les rangs de notre monde infirmier et nous sommes persuadés qu'on ne fera pas appel à elle en vain.

Il importe que chacun mette du sien à cette œuvre de redressement. Un matériel de guerre, quelque perfectionné qu'il soit ne saurait être d'aucune utilité s'il n'est pas utilisé par une armée étoffée et résolue. Il en est de même pour la lutte contre la maladie. A quoi serviraient nos hôpitaux et leurs installations techniques, aussi admirables et modernes soient-ils, si leurs corridors sont déserts? L'infanterie, dit-on, est la reine des batailles. Dans la lutte contre la maladie, c'est aux infirmières et au personnel infirmier qu'il faut donner ce titre et nous voudrions être certains que ce n'est pas en vain qu'on fera pour eux appel à la solidarité de tous.

L'œuvre de la Croix-Rouge suisse en Grèce du Nord (II)

LE PRÉVENTORIUM DE MIKROKASTRON

G. Bura

Le drapeau croix-rouge flotte sur le vieux monastère.

— Le père Chrysostomos, le dernier moine du couvent, s'en est allé dire sa messe, nous entrons au préventorium. C'est l'heure de la sieste, mais qu'importe. Quand il fait si beau dehors on ne peut vraiment pas fermer les deux yeux à la fois. Qu'ils se nomment Konstantinos, Michail, Katina ou Eleni, que ce soit dans le dortoir des garçons, dans celui des filles ou encore dans celui des petits, tous pourtant font semblant de dormir quand passe « Despinis » Siegrist, la vraie « mère » de leur maison. Il courront l'embrasser plus tard, lorsque la permission de sauter à bas des lits aura été donnée. Comment, en effet, ne l'aimeraient-ils pas leur « Despinis » Siegrist, puisque c'est elle qui, à dos d'âne, est venue cet hiver, alors que les chemins étaient gluants de boue, quasi impraticables, leur rendre visite dans leur lointain hameau.

Les quelques anciens, qui sont là depuis le début, se rappellent bien leur première soirée au préventorium. L'électricité ne fonctionnait pas encore, mais cela, bien sûr, ne les touchait guère car, chez eux, ils ne con-